

Essonne:

## une adresse mail pour transmettre des informations à la police

<http://actu.orange.fr/articles/a-la-une/Essonne-une-adresse-mail-pour-transmettre-des-informations-a-la-police.html>

La police de l'Essonne a ouvert une adresse électronique afin que les habitants puissent transmettre des renseignements sur des infractions dont ils auraient connaissance, a annoncé vendredi la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP).

Cette boîte aux lettres électronique a pour but de "mieux répondre aux attentes de la population notamment en ce qui concerne les délits troublant la tranquillité des habitants comme par exemple l'occupation des halls d'immeuble, les ivresses sur la voie publique, ou les rodéos de motos", selon la DDSP.

Des fiches explicatives seront mises à disposition du public, dans les commissariats et des mairies, avec la mention suivante : "Aidez la police nationale dans son action au service des citoyens. Vous pouvez transmettre vos renseignements (témoignages, photos, vidéo) à l'adresse mail suivante: [police-ddsp91@interieur.gouv.fr](mailto:police-ddsp91@interieur.gouv.fr). Confidentialité garantie".

Cette adresse vient compléter les appels au 17 et les dépôts de plaintes. "Il s'agit d'être plus réactifs", a expliqué à l'AFP Jean-Claude Borel-Garin, directeur départemental de la sécurité publique, qui avait déjà mis en place il y a un an un tel dispositif dans l'Isère, où il était en poste avant de rejoindre l'Essonne. C'est en revanche la première fois que ce dispositif est utilisé en région parisienne, a-t-il précisé.

Cette adresse est également destinée à répondre aux questions du public, a-t-il ajouté.

Devançant spontanément d'éventuelles critiques, M. Borel-Garin a ajouté que "la police ne traite pas la délation, elle agit dans un cadre légal, nous faisons des enquêtes".

"Pourquoi la police ne pourrait pas recevoir des informations (par courriel ndlr) alors que tout le monde en reçoit", a-t-il ajouté.

"Est-ce qu'on aurait dit qu'il ne faut pas que la police utilise le téléphone parce qu'il va y avoir de la délation ? Il faut vivre avec son temps", a-t-il conclu.